



Rapport d'activités

Familles Rurales des Ardennes
Fédération départementale





Familles Rurales dans les Ardennes : données 2023

*La Fédération départementale FAMILLES RURALES des Ardennes est constituée de **45 associations locales** et de **8 associations de territoires** qui regroupent **3401 familles**. Elles agissent au quotidien au service de nos territoires et des familles qui y vivent. Associations et Fédération organisent ensemble des activités régulières ou ponctuelles en direction d'un large public et gèrent des services de proximité.*

PETITE ENFANCE

- **11** établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, haltes-garderies), **194** places, **582** enfants accueillis
- actions de soutien à la **parentalité**

ENFANCE

- **39** accueils de loisirs, **5280** enfants accueillis en 2023
- **10** accueils périscolaires, dont **6** avec cantine, près de **700** enfants accueillis chaque jour
- gestion et animation du dispositif « **OnDitCap** », pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures (accueils de loisirs, crèches)
- création et organisation d'un lieu de répit permanent « **OnPrendLeRelais!** »

JEUNESSE

- **6** clubs ados et jeunes, près de **200 jeunes** mobilisés sur les projets qu'ils imaginent eux-mêmes
- organisation d'**activités culturelles**, **sportives** et de **séjours-découvertes**, apprentissage des **responsabilités**, de la **citoyenneté** et du sens de l'**engagement**

SENIORS

- **loisirs créatifs**, ateliers, voyages, sorties culturelles, clubs « Joie de vivre »
- clubs de **gymnastique**, actions de **prévention** en faveur du « **bien-vieillir** »
- actions de **mobilité solidaire** pour lutter contre l'isolement, avec **881** transports effectués par **15 chauffeurs bénévoles** au profit de **167 bénéficiaires**
- accompagnement aux **usages numériques**, avec **5 Conseillers numériques**

ANIMATIONS TOUS PUBLICS

- **animations** locales (brocantes, fêtes locales ...)
- activités culturelles et de **loisirs** (théâtre, musique, danse, ...)
- deux **tiers-lieux** (Poix-Terron et Revin) et **2 Relais Familles/espaces de Vie Sociale** (Deville et Poix-Terron)

FAMILLES RURALES est UN MOUVEMENT MILITANT ACTIF

Familles Rurales est un acteur associatif présent dans tous les territoires ruraux du département, avec près de **700 bénévoles** engagés chaque jour au service de leurs concitoyens.

FAMILLES RURALES est UN ACTEUR ECONOMIQUE de PREMIER PLAN

Par l'activité qu'il génère, le réseau FAMILLES RURALES des Ardennes est un **acteur économique** structurant des territoires où il est implanté, avec plus de **186 salariés réguliers** (138,67 ETP) et plus de **420 saisonniers** (directeurs et animateurs des accueils de loisirs).

L E MOT de la PRÉSIDENTE

Avec 53 associations locales réparties sur tout le territoire des Ardennes, Familles Rurales est un acteur central de la vie sociale, économique et culturelle de notre département.

A la fois mouvement familial et association d'éducation populaire, Familles Rurales propose une diversité d'actions qui recueillent un écho croissant auprès des familles.

L'année 2023 enregistre ainsi une augmentation sensible de l'activité dans les deux secteurs historiques de la Fédération et de ses associations locales, la petite enfance (+2,85 % de fréquentation des crèches) et l'enfance-jeunesse (+ 13,5% pour les accueils de loisirs et + 35% pour les accueils périscolaires).

Cette augmentation témoigne de l'intensité de l'engagement des bénévoles de notre réseau qui s'attachent à développer de nouvelles initiatives et à les faire vivre tout au long de l'année, faisant ainsi oeuvre utile pour les familles de nos territoires ruraux. Cette activité soutenue est également le fruit de l'investissement des salariés du réseau qui, par leur professionnalisme, offrent un accueil de qualité aux quelque 5000 enfants qui fréquentent nos accueils de loisirs pendant les vacances scolaires et aux 1200 autres, tout-petits et plus grands, qui s'épanouissent chaque jour dans nos crèches et dans nos accueils périscolaires.

Au-delà de leur coeur d'activité, la Fédération départementale et ses associations locales, contribuent à trouver des solutions pour rendre la vie de nos familles plus facile et plus attrayante, avec l'organisation d'activités culturelles et sportives, avec la mise en place de manifestations locales qui font vivre nos bourgs et nos villages ruraux, ou encore la création de services qui permettent le maintien du lien social, comme les tiers-lieux, l'inclusion numérique ou le transport solidaire.

Pour autant, le développement de ces activités ne doit pas masquer les difficultés que rencontrent les associations et l'économie sociale et solidaire, en général, confrontées à l'augmentation de leurs charges financières et administratives, d'une part, et à la stagnation, voire la baisse, de leurs ressources.

En 2023, la Fédération départementale a enregistré une importante perte financière due, pour les deux tiers, au dispositif OnPrendLeRelais! qui n'a pas su trouvé son modèle économique et, pour l'autre tiers, à des éléments structurels, avec l'impact de l'inflation de ces dernières dernières années qui n'a pas été compensé par des ressources nouvelles.

Notre mouvement Familles Rurales est face à un immense défi pour 2024 et les années suivantes : maintenir des services indispensables à la vie de nos territoires ruraux tout en trouvant des solutions durables pour consolider son modèle économique et assurer sa pérennité.

Fanny MAHAUT

Avec la gestion de 11 crèches dans les Ardennes, dont 10 qui lui sont confiées par les Communautés de Communes, Familles Rurales est le premier opérateur du secteur de la petite enfance en milieu rural.

A l'instar d'une école, une crèche est un équipement structurant d'un territoire, surtout lorsque cet établissement se situe en milieu rural, ce qui est le cas des 10 crèches sur les 11 gérées par Familles Rurales dans les Ardennes. Ces crèches offrent des solutions de garde pour toutes les familles, quels que soient leur niveau de ressources et leurs besoins en nombre d'heures de garde pour leur enfant.

Mais la crèche est avant tout un lieu d'épanouissement et de développement des tout-petits accompagnés par des professionnels compétents et bienveillants, pour lesquels la formation est un enjeu important.

A l'opposé du modèle de gestion des crèches privées, où la rentabilité financière est la raison première de leur existence, le modèle économique adopté par Familles Rurales, association à but non lucratif, repose sur la coopération et le partenariat étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes et les Communautés de Communes qui financent le fonctionnement des structures, permettant aux familles d'accéder à un mode de garde de qualité et compatible avec leur ressources.

Une activité en hausse : + 2,85 % par rapport à 2022

	Commune	Places	Heures réalisées			%
			2021	2022	2023	
Ardenne Métropole						
Les Marmousets	Charleville-Mézières	16	23 865	24 035	23 362	-2,80 %
Ardennes Thiérache						
Les Petits Forgerons	Auvillers-les-Forges	12	20 169	17 592	20 758	18,00 %
Les Frimousses	Rouvroy-sur-Audry	20	30 102	30 497	32 957	8,07 %
Les Oursons	Signy-le-Petit	12	16 477	16 292	16 822	3,25 %
Les Crêtes Préardennaises						
Le Bois Enchanté	Attigny	13	20 587	20 830	21 702	4,19 %
Les Nutons des Crêtes	Boulzicourt	20	33 502	31 122	31 636	1,65 %
Les Petits Poix	Poix-Terron	18	30 460	33 868	33 985	0,35 %
La Fontaine aux Bambins	Saulces-Monclin	18	28 984	31 908	30 185	-5,40 %
Portes du Luxembourg						
Les Cari' Bouts	Carignan	22	31 222	35 536	32 615	-8,22 %
Les Petits Loups	Douzy	21	27 954	27 445	28 883	5,24 %
Les Moussaillons	Mouzon	22	33 502	27 202	31 854	17,10 %
TOTAL		194	296 824	296 327	304 759	2,85 %

Les faits marquants de 2023

- La Fédération continue d'accompagner l'association qui gère la crèche « **Les Marmousets** » de Charleville-Mézières en proie à un modèle économique déséquilibré du fait de la baisse de ses dotations publiques et de l'accroissement de ses charges de fonctionnement sous l'effet de l'inflation. En outre, le bâtiment qu'elle occupe ne correspond plus aux conditions d'un accueil optimal, alors que la demande des familles est forte dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville.
- **construction d'une nouvelle crèche à Douzy** : la Fédération accompagne la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir l'actuelle crèche de Douzy, trop petite, qui ne correspond plus aux besoins des tout-petits. Portée par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, le nouvel équipement accueillera les enfants à la rentrée de septembre 2024, avec une capacité augmentée à 25 places au lieu de 21 actuellement.
- **aménagement et ouverture d'une micro-crèche à Tagnon** : pour faire face à la demande croissante de places dans le Sud-Ardenne, la Fédération porte avec l'association de Territoire du Pays Rethélois le projet d'ouverture d'une micro-crèche de 12 places à Tagnon. Installée dans les locaux de l'ancienne école maternelle, rénovés par la Commune, la micro-crèche ouvrira ses portes en septembre 2024.
- **Les efforts en faveur de l'accroissement des compétences et de la professionnalisation** des personnels des crèches se sont poursuivis et amplifiés avec l'organisation de formations spécifiques.
- La fédération a poursuivi son **partenariat** démarré en 2019 avec la **Maison Familiale Rurale de Lucquy**, pour l'accueil d'apprentis CAP-Petite Enfance dans nos structures. Une dizaine d'apprenties alternent périodes au contact des enfants dans les crèches et temps d'études à la MFR.
- **Application iNOE** : prenant la suite du logiciel de gestion NOE, cette application en ligne permet de piloter toutes les structures à distance, offrant ainsi la possibilité de modéliser et d'harmoniser les pratiques à partir d'une base de données commune à tous les EAJE, accessible depuis n'importe quel site par les personnes habilitées.
- **Eveil musical** : une professionnelle de la crèche de Saulces-Monclin intervient régulièrement auprès des enfants dans toutes les crèches du réseau Familles Rurales pour développer leur éveil musical.
- Développement du **concept Wild Child** : après avoir été expérimenté dans deux crèches du réseau, le concept Wild Child qui consiste à offrir aux enfants la possibilité d'être le plus souvent dehors, au contact de la nature et en toutes circonstances, a été élargi à la quasi totalité des crèches.
- Les **parents sont associés** à la bonne marche des structures et aux activités auxquelles ils sont invités à participer : réunions d'échanges, conférences-débat autour de la parentalité, jardinage, ateliers de jeux, séances de massage, spectacles, ...
- la **Journée Pédagogique** annuelle Petite Enfance s'est tenue le 17 octobre aux Vieilles-Forges et a rassemblé les 105 professionnelles des crèches Familles Rurales des Ardennes.
- **Actions d'accompagnement à la parentalité** : les trois crèches d'Ardenne-Thiérache ont organisé, à destination des parents et des professionnels de la petite enfance, une conférence animée par le Docteur Paquelet sur le thème « *Savoir dire oui, oser dire non à son enfant. Pourquoi est-ce si difficile ?* »



Sur les quelque 90 Accueils Collectifs de Mineurs recensés dans les Ardennes, 39 sont organisés par le réseau Familles Rurales, qui est ainsi le premier intervenant associatif de ce secteur. Cette forte présence et le maillage dense du territoire sont le fruit de l'implication des associations locales et de leurs bénévoles qui se démènent tous les jours pour organiser et faire vivre des accueils de loisirs de qualité, ainsi qu'à la politique de la Fédération et des Associations de Territoire qui interviennent directement pour maintenir et développer des ACM dans nos bourgs ruraux ardennais.

Après deux années 2020 et 2021 marquées par le COVID et malgré la mise en sommeil de plusieurs accueils de loisirs, l'année 2023 enregistre pour l'ensemble du réseau Familles Rurales des Ardennes une **hausse de l'activité de 13,48 %**.

La hausse est encore plus marquée pour les accueils périscolaires, avec la prise en compte de la pause méridienne, puisqu'ils enregistrent une hausse de plus de 35 % de leur fréquentation en 2023.

Les faits marquants des accueils extrascolaires

- **Ouverture de deux nouveaux accueils de loisirs à Gespunsart et à Grandpré**, qui fonctionnent pendant toutes les vacances scolaires pour le premier, et en juillet, pour le second.
- **L'augmentation significative des ouvertures d'ACM aux petites vacances se poursuit**, ce qui constitue un service supplémentaire offert aux familles sur des périodes où peu de solutions d'accueil existent. Ces ACM connaissent logiquement une augmentation sensible de leur fréquentation.
- Le coût des transports pour les sorties proposées aux enfants est souvent un frein pour les associations organisatrices des accueils de loisirs en milieu rural, surtout dans un contexte d'inflation importante. C'est pourquoi la CAF des Ardennes, dans le cadre d'une démarche mutualisée portée par la Fédération, a décidé en 2023 de soutenir ces actions en prenant en charge une partie des coûts de transport
- **Charte qualité CAF** : les Accueils de loisirs du réseau Familles Rurales bénéficient de ce dispositif mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes. Cette charte qui attribue une note globale à chaque ACM d'été, avec des financements complémentaires à la clé, incite les organisateurs d'ACM à renforcer la qualité de l'accueil, le niveau de compétences de l'encadrement et la variété et la densité des contenus pédagogiques proposés aux enfants. Depuis sa création, la note globale moyenne des ACM du réseau Familles Rurales augmente régulièrement, signe des efforts significatifs des organisateurs pour améliorer la qualité de leurs accueils de loisirs.
- **Renforcement des échanges et des coopérations** entre les Directeurs.trices des ACM et la Fédération : mutualisation, accompagnement, détection des besoins en termes de formation constituent aujourd'hui les éléments centraux d'une politique de qualité de nos accueils de loisirs qui passe forcément par l'élévation des niveaux de compétences et par la fidélisation de l'encadrement. Enjeu majeur de cette politique : une formation adaptée et ambitieuse et une meilleure prise en compte des attentes des jeunes qui souhaitent s'investir dans le domaine de l'animation.
- **Catalogue des activités et des interventions** : comme les années précédentes, la Fédération a composé un bouquet d'activités à destination des accueils de loisirs, avec pour objectif de mutualiser des prestations, d'obtenir des tarifs préférentiels, de diversifier et élargir l'offre des contenus et coordonner les interventions. L'opération a connu un vif succès, puisque la plupart des ACM ont fait appel aux intervenants proposés dans le catalogue.
- **100% ados** : adapté et réservé aux ados (11-15 ans) avec des horaires atypiques et des activités choisies par les jeunes, l'ACM 100 % ados poursuit sa montée en puissance à Attigny, La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, et Poix-Terron.

**Fréquentation en forte hausse :
+13,48 % pour l'accueil extrascolaire et +35,32 % pour l'accueil périscolaire**

	2022			2023			évolution entre 2022 et 2023 (%)		
	extrascolaire		péri- scolaire	extrascolaire		péri- scolaire	extrascolaire		péri- scolaire
	enfants	heures	heures	enfants	heures	heures	enfants	heures	heures
Argonne Ardennaise									
Buzancy	83	7 406		137	9 548		65,06 %	28,93 %	
Le Chesne	157	10 424		219	13 885		39,49 %	33,21 %	
Grandpré	0	0		37	3 904				
Machault	164	7 461	10 381	117	5 699	11 904	-28,66 %	-23,62 %	14,67 %
Saint-Etienne-à-Arnes	35	3 279		35	2 411		0,00 %	-26,48 %	
Ardenne Métropole									
Givonne	134	7 671		142	7 877		5,97 %	2,70 %	
Gespunsart	0	0		63	3 207				
Glaire	34	2 739		34	2 250		0,00 %	-17,86 %	
Fédération (OnPrendLeRelais)	95	5 014		62	3 681		-34,74 %	-26,59 %	
Les Ayvelles	129	6 873		105	5 557		-18,60 %	-19,14 %	
Prix-les-Mézières	574	36 160	19 584	731	48 212	23 674	27,35 %	33,33 %	20,88 %
Saint-Menges	58	4 342		41	3 793				
Warcq	56	4 460		59	5 565		5,36 %	24,78 %	
Ardennes Thiérache									
Maubert-Fontaine	82	5 284		114	7 244		39,02 %	37,09 %	
Rouvroy-sur-Audry	19	1 602		23	2 065		21,05 %	28,94 %	
Signy-le-Petit	260	14 807		272	15 197		4,62 %	2,64 %	
Crêtes Préardennaises									
Attigny	144	6 762		86	4 511		-40,28 %	-33,29 %	
Lucquy	164	7 812	18 147	222	12 796	21 842	35,37 %	63,79 %	20,36 %
Poix-Terron	422	24 065	32 255	407	25 004	55 405	-3,55 %	3,90 %	71,77 %
Saulces-Champenoises	70	4 578		60	5 131		-14,29 %	12,07 %	
Thin-le-Moutier	96	5 241	14 350	150	8 822	18 216	56,25 %	68,35 %	26,94 %
Wasigny	45	2 792	4 193	46	2 704	8 355			99,26 %
Pays Rethélois									
Asfeld	33	1 965		26	1 963		-21,21 %	-0,11 %	
Avaux	75	3 001		76	4 353		1,33 %	45,02 %	
Château-Porcien	128	8 335		170	8 896		32,81 %	6,73 %	
Poilcourt-Sidney	80	3 639		73	3 786		-8,75 %	4,02 %	
Juniville	77	5 633		91	6 754		18,18 %	19,91 %	
La Neuville-en-Tourne-à-Fuy	163	11 182		152	11 281		-6,75 %	0,88 %	
Le Châtelet-sur-Retourne	162	7 374		214	10 756		32,10 %	45,86 %	
Saint-Germainmont	58	4 069		76	5 052		31,03 %	24,17 %	
Tagnon	164	11 405		210	14 008		28,05 %	22,83 %	
Portes du Luxembourg									
Autrecourt-et-Pourron	102	11 152		126	12 642		23,53 %	13,37 %	
Blagny	0	0	0			2 271			
Chémery-sur-Bar	58	6 260		54	6 013		-6,90 %	-3,94 %	
Douzy	378	23 120	7 589	332	20 462	7 454	-12,17 %	-11,50 %	-1,78 %
Margut	86	4 347		75	4 573		-12,79 %	5,19 %	
Vallées et Plateau d'Ardenne									
Deville	101	7 424		96	7 984		-4,95 %	7,54 %	
Hautes-Rivières	89	5 684	7 097	124	6 634	8 623	39,33 %	16,70 %	21,50 %
Rimogne	206	12 478	28 921	194	12 367	35 109	-5,83 %	-0,89 %	21,40 %
TOTAL	4 781	295 837	142 517	5 251	336 585	192 853	9,83 %	13,77 %	35,32 %

- **Déploiement de l'application iNoé** : dans le but de faciliter la gestion technique et administrative des accueils de loisirs, notamment périscolaires, la Fédération a poursuivi son programme d'accompagnement des associations dans le traitement de leurs données d'activités et données financières. Après une phase d'audit et de concertation avec les 10 structures concernées par l'accueil périscolaire, l'application « full web » iNoé a été déployée à des associations gérant des accueils extrascolaires. Salariés/bénévoles ont été formés à l'utilisation de cet outil désormais indispensable à la bonne marche de nos ACM. Dans la même logique, la Fédération a développé l'accès au « portail familles » de cette application qui permet à celles-ci de réserver et de régler en ligne leur participation. Cet investissement lourd est financé à 70 % grâce au dispositif « Fonds Publics et Territoires » de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes.
- Pour autant, déjà réelle depuis plusieurs années, **la difficulté à recruter des directeurs** et des animateurs s'est encore accentuée en 2023. Deux raisons majeures expliquent cette situation. La première est due à l'annulation de la majorité des sessions BAFA et BAFD pendant la crise sanitaire, tarissant le vivier d'animateurs. Et même si le phénomène s'est estompé, le manque est réel, surtout pour les postes de Direction. La seconde raison tient à la moindre attractivité des métiers de l'animation, qui exigent disponibilité et esprit de responsabilité mais n'offrent en contrepartie qu'une rémunération peu attrayante, même si les organisateurs des accueils de loisirs ont fait des efforts réels de revalorisation depuis trois ans.

Les faits marquants des accueils extrascolaires

Malgré une difficulté croissante à faire vivre des accueils périscolaires en milieu rural en raison de la baisse régulière des effectifs scolaires et la fermeture de classes, Familles Rurales se bat chaque jour avec les communes et les communautés de communes pour maintenir ce service indispensable à la vie des familles dans nos territoires.

- En septembre 2023, Familles Rurales a repris l'accueil périscolaire de Blagny, avec le soutien de la commune, portant ainsi à 10 le nombre d'accueils périscolaires, dont six avec un service de cantine.
- Au-delà du seul service de garderie, Familles Rurales s'efforce d'apporter des contenus originaux aux temps périscolaires, en proposant des activités de découvertes aux enfants ou en les accompagnant dans leur scolarité (par de l'aide aux devoirs, par exemple). Ainsi en 2023, grâce au dispositif Fonds Publics et Territoires de la CAF et au soutien de la MSA, plusieurs actions ont été menées :
 - ▶ « Transmets-moi tes savoirs » : des seniors font découvrir aux enfants une activité ou un jeu, transmettant ainsi leurs connaissances et leurs savoirs au travers d'un atelier et d'un temps intergénérationnel. Une vingtaine de seniors ont ainsi partager des moments de convivialité à une vingtaine d'enfants, à Tagnon et à château-Porcien
 - ▶ « Faisons-nous la malle » : permettre le développement des loisirs éducatifs en milieu périscolaire en créant des malles pédagogiques, tel était l'objectif de cette action. Conçues par les Directeurs-trices des accueils périscolaires, ces malles favorisent la découverte et la pratique de nouvelles activités que les enfants, notamment en milieu rural, n'ont pas l'occasion d'exercer. C'est ainsi qu'une centaine d'enfants de Poix-Terron, Rimogne et Hautes-Rivières ont pu découvrir tout au long de l'année 2023 le badminton, le kimball, le kamishibai ou le b.a.ba de la cuisine.

Ces deux actions ont fait l'objet d'un soutien financier de la part de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes (Fonds Publics et Territoires), de la Mutualité Sociale Agricole Marne-Ardennes-Meuse.

En 2023, la Fédération a poursuivi en direction de la jeunesse sa politique d'incitation à la découverte et à l'ouverture, notamment par l'organisation de séjours et de temps d'échanges, dont les objectifs, outre le caractère convivial, sont de lever les freins psychologiques des jeunes ruraux, en leur montrant le champ des possibles et des opportunités qui s'offrent à eux en matière de projet de vie (études, emploi, loisirs, ...).

Les actions marquantes de 2023

- **séjour à Paris (3 jours, en août)** : 16 jeunes ardennais de 11 à 13 ans se sont investis dans la préparation et l'organisation du séjour, en assurant une partie du financement par le produit d'une tombola. Sur place, ils ont découvert la capitale, appréhendé les modes de transport en commun et vécu l'expérience de la vie urbaine, modifiant leur perception et leur relation à un espace nouveau pour eux.
- **séjour à la montagne - Vosges (6 jours, en juillet)** : accompagnés de 3 animateurs, 14 jeunes ardennais de 11 à 13 ans ont découvert les plaisirs de la montagne en été, en goutant aux joies du camping. Au programme de ce séjour, préparé par eux et autofinancé en partie par une tombola, beaucoup d'activités de pleine nature : randonnées cascade, accrobranche, VTT, Rallye Photos, ...
- **Eurovisionnen, à Neuerburg-Allemagne, (7 jours en août)** : 73 jeunes allemands, luxembourgeois, belges et français, dont 7 ardennais de 13 et 14 ans ont participé à ce séjour d'échanges culturels. Au programme, des ateliers de théâtre, photo, vidéo, danse, chant, DIY, numérique avec la création d'un jeu vidéo, ...
- **Média on Tour à Echternach - Luxembourg (7 jours, en juillet)** : comme le projet Eurovisionnen, organisé avec le concours de l'Association Ardenne Eifel, dans le cadre du programme européen Erasmus+, ce séjour a permis à 7 jeunes ardennais de découvrir le patrimoine naturel et culturel de la « Grande Région » et pratiquer des activités de loisirs.
- **événements et rencontres jeunesse** : la Fédération a organisé tout au long de l'année 2023, sous la responsabilité de la coordinatrice Jeunesse, des événements et rencontres avec les différents groupes de jeunes des associations locales, avec comme objectif de créer et de mettre en oeuvre des projets et des animations, d'assurer des actions d'autofinancements.
 - ▶ Trois rencontres ont eu lieu à Poix-Terron, Lucquy et Chémery-Chéhéry rassemblant au total 49 jeunes de 11 à 17 ans
 - ▶ Des actions participatives et d'autofinancement ont eu lieu à Charleville, Rethel et à la Chévrerie (maquillages, chamboule-tout, pêche à la ligne, tombola, ...)
- **Escape Game Nature** : les jeux d'évasion connaissent un succès croissant auprès des jeunes. Mobilisant les ressources d'une équipe au sein de laquelle les participants doivent collaborer pour trouver la solution aux énigmes et la sortie, ces jeux renforcent les valeurs de coopération tout en préservant le caractère ludique. Après avoir découvert les mécanismes d'un jeu d'évasion, 18 jeunes de 11 à 14 ans se sont engagés dans la conception et la création d'un Escape Game Nature, avec comme objectif de sensibiliser le grand public, notamment la jeunesse, à la préservation de l'environnement et à la protection des anomaux.

Tous ces séjours et actions ont fait l'objet d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes (Fonds Publics et Territoires), de la Mutualité Sociale Agricole Marne-Ardennes-Meuse et, pour les séjours, de l'Etat (Colos apprenantes).

SALVA NATURA, l'accueil de loisirs grandeur nature (Harricourt - Argonne Ardennaise)

un projet pour sensibiliser la jeunesse à la gestion de la ressource et à la protection de la nature

La Fédération départementale a acquis en 2023 un site destiné à accueillir un éco-camp qui sera, en même temps qu'un centre de séjours et de loisirs, un lieu de découverte et de respect de la nature, d'apprentissage à la gestion de la ressource de notre planète, de manière à ce que le fameux « jour du dépassement » de la Terre recule d'année en année. Cet éco-camp Salva Natura (Nature Sauve) aura pour ambition d'être à la fois un lieu d'éducation à la citoyenneté « verte » et un lieu de détente et de vacances pour les jeunes, montrant ainsi que écologie et loisirs ne sont non seulement pas des termes antinomiques, mais au contraire, qu'ils peuvent être associés dans une démarche joyeuse et positive, utile et responsable.

INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

OnDitCap !

Le Pôle d'appui et de ressources OnDitCap! est né d'une forte volonté de résoudre les problèmes majeurs que rencontrent les parents dans l'accueil de leur enfant en situation de handicap en milieu ordinaire, que ce soit en crèches ou en accueils de loisirs. Depuis 2017 et en étroite collaboration avec la Caisse d'Allocations familiales des Ardennes, le Pôle d'appui et de ressources s'est déployé dans tout le département dans le but de favoriser le « mieux vivre ensemble ».

En 2023, 21 crèches du département ont bénéficié de l'accompagnement du dispositif OnDitCap! favorisant l'accueil de 20 enfants.

Concernant les accueils de loisirs, 34 structures ont sollicité le dispositif, ce qui a permis d'accueillir 162 enfants. A noter que certains accueils de loisirs font appel à un renfort de leur équipe d'animation pour mieux prendre en charge les enfants en situation de handicap, notamment les enfants porteurs d'un handicap lourd. Cette présence renforcée, financée à hauteur de 45% par la Caisse d'Allocations familiales des Ardennes, a permis 107 accompagnements en 2023.

Si ces chiffres sont encourageants, ils ne représentent qu'une faible partie des besoins d'accueil. Le chemin est encore long pour permettre à chaque enfant en situation de handicap de trouver la place qui lui revient de droit dans une structure d'accueil, et à sa famille, de bénéficier d'une solution satisfaisante.

Le dispositif OnDitCap! veille également à organiser des actions d'informations, de sensibilisation et de formations auprès des publics concernés : parents, éducateurs, animateurs et directeurs de structures d'accueils et d'établissements spécialisés, organismes publics, ...

Il intervient par exemple dans les sessions de formation BAFA et BAFD auprès des futurs animateurs et directeurs d'accueils de loisirs. En 2023, 102 animateurs ont été sensibilisés et formés à différentes thématiques autour de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Dans le même registre, le Pôle d'appui et de Ressources OnDitCap! organise chaque année des journées à thèmes et des colloques sur le sujet du handicap. En 2023, les thèmes portaient sur « faire de l'inclusion et être inclusif » et « TND, TSA, c'est quoi tout ça », avec des professionnels et des spécialistes

Enfin, grâce au concours de la Caisse Primaire d'assurance Maladie des Ardennes, le Pôle d'Appui et de Ressources OnDitCap! a élargi son champ d'intervention en réalisant des actions de prévention santé auprès des publics jeunes.

OnPrendLeRelais !

Ouvert au printemps 2020 en pleine crise sanitaire COVID pour offrir une solution de répit aux enfants et aux familles, le lieu d'accueil et de loisirs pour tous OnPrendLeRelais!, a vu son activité se poursuivre de façon permanente jusqu'en novembre 2023.

Financée pour sa phase expérimentale, cette initiative n'a malheureusement pas réussi, malgré la mobilisation des familles et le soutien de quelques partenaires, à trouver les ressources financières suffisantes pour garantir sa pérennité.

A NIMATION & VIE DE NOS TERRITOIRES

Les associations Familles Rurales sont très présentes et participent à l'animation de la vie des bourgs ruraux des Ardennes. Elles contribuent sous des formes multiples à enrichir la qualité de la vie quotidienne des familles.

TIERS-LIEUX & LIEN SOCIAL

Les tiers-lieux sont des nouveaux lieux où se retrouvent et s'exercent des activités multiples, avec une large place offerte à la créativité, la solidarité et l'émergence de liens entre des acteurs issus d'horizons très variés. Ils apportent une nouvelle façon d'aborder le rapport au travail et aux échanges professionnels, de développer des projets en commun et de tisser des liens différents autour de l'économie, de l'écologie, du développement durable ou de la formation. Ils réinventent ainsi la façon de vivre ensemble à l'échelle d'un territoire.

Le tiers-lieu de POIX-TERRON

PIX'in, le tiers-lieu de préfiguration : lancée à l'automne 2018 par Familles Rurales, des habitants de Poix-Terron et du territoire des Crêtes Préardennaises, avec l'adhésion et le soutien total de la Commune de Poix-Terron, l'idée de la création d'un tiers-lieu à Poix-Terron a fait son chemin, avec un lieu de préfiguration baptisé PIX'in, en attendant la finalisation d'un projet plus ambitieux dans l'ancienne halle de marchandises de la Gare de Poix-Terron.

PIX'in est un lieu pour créer, échanger, travailler, se rencontrer, se former, se détendre, se cultiver. Il propose chaque jour des activités pour tous les publics et pour tous les goûts : ateliers de fabrication (brodeuse, imprimante 3D, découpeuse, machine à coudre numérique, ...), espaces de numérisation vidéos/photos, accompagnement à la scolarité et aide aux devoirs, cours de codage pour jeunes publics et bientôt des tournois de jeux vidéo. Le bilan est positif : près de 300 personnes fréquentent le tiers-lieu chaque mois pour y suivre les activités proposées.

Le futur tiers-lieu, la Locomotive : installée dans la halle à marchandise, près de la gare, acquise en 2021 et bientôt aménagée par la commune de Poix-Terron, la Locomotive accueillera en 2025 des espaces de télé-travail, des salles de formation avec de la visioconférence, des outils numériques, un bistrot, un Fab'Lab avec des imprimantes 3D, une salle de conférences et de concert, un pôle de compétences et de ressources, des boutiques « circuits-courts », une conciergerie, et produits locaux et des activités de services ...

Désormais porté par l'Association PIX'in-La Locomotive avec l'accompagnement quotidien de la Fédération, le tiers-lieu a vu sa phase d'études et de consultations s'achever en 2023 pour laisser la place aux travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'ancienne halle. Ces travaux seront réalisés dans le respect du cadre environnemental et en utilisant des matériaux bio-sourcés, en mobilisant les compétences et les ressources locales de nombreux partenaires.

Le tiers-lieu de REVIN

Coop'R Active, le tiers-lieu social et solidaire : ouvert en mai 2021, **Coop'R Active** a une thématique sociale plus marquée, avec notamment des permanences pour faciliter l'accès aux droits des personnes les plus précaires et les plus fragiles, ainsi qu'un point d'informations pour l'inclusion de personnes en situation de handicap.

Lieu d'accueil, d'écoute et de partage, **Coop'R Active** est aussi un lieu de partage de connaissances, d'utilisation, d'apprentissage et de découverte des outils numériques, avec le savoir « faire » au coeur du projet.

Coop'R Active propose un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, Coop'R Active articule présence humaine et outils numériques. Implantée au sein même du tiers-lieu, une Maison France Services accueille le public revinois depuis le 1er juillet 2022. Avec plus de 7000 accompagnements réalisés en 2023, cette Maison France Services est la plus fréquentée du département et répond aux besoins exprimés par les habitants :

- Constitution et suivi de dossiers administratifs et juridiques (CAF, MSA, CPAM, scolarité, retraites, assurances, ...)
- Inclusion numérique et accès aux services en ligne
- Point Justice et orientation juridique : identification des problèmes à caractère juridique et orientation vers d'autres intervenants (juristes spécialisés, médiation familiale, soutien psychologique,)
- Actions de prévention contre les violences conjugales

INCLUSION NUMÉRIQUE

Face au développement de la dématérialisation des démarches administratives et, d'une façon générale, face à la transformation numérique de la société, les besoins, la fracture numérique s'accroît. Pour réduire ce fossé, Familles Rurales s'engage dans l'accompagnement des personnes vers l'autonomie numérique, un enjeu majeur pour nos concitoyens du monde rural.

Création de 4 postes de Conseillers numériques, avec le soutien de l'Etat

Constatant que l'illectronisme touche un quart de la population française, l'Etat a développé un dispositif ambitieux sur tout le territoire. Dans les Ardennes, ce phénomène d'exclusion est plus marqué encore, en raison de la structure de la population (âgée, isolée ...) et des problèmes sociaux. C'est pourquoi la Fédération départementale a décidé de souscrire au dispositif « Conseiller Numérique » mis en place par le Gouvernement et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en novembre 2020. La candidature de la Fédération a été retenue pour le recrutement de deux conseillers numériques qui après une période de formation initiale ont démarré l'accompagnement des personnes éloignées des usages numériques et désireuses d'aller vers l'autonomie avec les différents outils (tablettes, ordinateurs, smartphones).

Considérant que le succès de la démarche passe par une approche personnalisée et fine des besoins, les Conseillers numériques Familles Rurales opère en quatre temps :

- ➔ Détection des personnes qui expriment des besoins d'accompagnement, en s'appuyant sur le réseau des associations locales et sur les communes partenaires
- ➔ Déplacement chez les personnes repérées avec une tablette numérique ou un ordinateur portable pour les aider à effectuer leurs démarches en ligne ou à utiliser des applications simples. L'objectif de cette étape est de les encourager à intégrer un groupe d'apprenants en ateliers collectifs.
- ➔ Organisation d'ateliers collectifs pour parfaire l'autonomie.

Points de médiation numérique Familles Rurales

Les 4 Conseillers numériques interviennent sur l'ensemble du territoire des Ardennes au sein des Points de Médiation Numérique (PMN) Familles Rurales :

- Poix-Terron, au sein de PIX'in : il rayonne sur les Crêtes Préardennaises dans le cadre d'accompagnements collectifs, auprès des seniors et des enfants (accueils périscolaires et extrascolaires) et d'ateliers collectifs auprès des usagers de la Poste à Attigny.
- Sud Ardennes : il intervient dans le cadre d'un partenariat avec 7 communes du Pays Rethélois pour des accompagnements collectifs et individuels
- Est du département et métropole de Charleville-Sedan : il anime des ateliers collectifs et réalise des accompagnements individuels (Autrecourt-et-Pourron, Givonne, Pouru-Saint-Remy,...)
- Revin : une Conseillère numérique intervient au sein de la maison France Services

A noter qu'un cinquième Conseiller numérique, porté par l'Association de Deville-Laifour qui anime un Point de Médiation Numérique Familles Rurales, intervient sur ce secteur de la Vallée de la Meuse, ainsi que dans le cadre d'ateliers collectifs auprès des usagers de la Poste à Rocroi.

L'Etat a confié fin 2023 à l'Association PIX'in Familles Rurales le soin d'animer le réseau des quelque 30 Conseillers numériques des Ardennes, avec l'objectif de renforcer la qualité des interventions de ces médiateurs numériques et de mieux répondre aux besoins du territoire.

Coopération régionale Familles Rurales

Pour permettre une meilleure approche du dispositif Conseiller Numérique et faciliter le développement de l'inclusion numérique à l'échelle de la Région, les 4 fédérations départementales de l'ex-région Champagne-Ardenne ont créé en 2022, avec l'aide de la Fédération nationale Familles Rurales un Pôle Numérique Territorial au sein duquel sont partagées les compétences de chaque territoire et fabriqués des outils communs. Ce PNT est animé par la Fédération de la Haute-Marne.

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ : LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Pouvoir se déplacer pour accéder à des soins et des services, pour se former et chercher du travail ou pour voir ses proches reste un obstacle parfois insurmontable pour nombre de nos concitoyens qui vivent dans des territoires ruraux dépourvus de transports en commun.



C'est à partir de ce constat que Familles Rurales et la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg ont, dans le cadre d'une coopération très étroite, développé un dispositif de transport solidaire à la demande pour les habitants du territoire de l'EPCI. Lancé fin 2022 « Transportez-moi » s'adresse aux personnes sans solution de transport parce qu'elles sont sans véhicules ou dans l'incapacité de conduire.

Fin 2023, Familles Rurales et la Communauté de Communes d'Ardenne Thiérache ont lancé « MobiThiérache » qui adopte le même fonctionnement.

Le principe fondamental du dispositif repose sur la solidarité et l'engagement de chauffeurs-accompagnateurs bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer le transport des bénéficiaires. Seuls les frais engendrés par l'utilisation de leur véhicule personnel sont remboursés aux chauffeurs bénévoles et pris en charge du dispositif au travers du versement d'une indemnité kilométrique (0,40 €/km en 2023).

Le service est monté en puissance tout au long de l'année 2023 avec 882 transports effectués par les 12 chauffeurs bénévoles au profit des 152 bénéficiaires qui adhèrent au dispositif sur les Portes du Luxembourg. Une vingtaine de personnes d'Ardenne Thiérache se sont inscrites pour accéder au service opérationnel depuis fin décembre 2023.

Au-delà du service qu'il rend à des personnes sans solution de mobilité, le transport solidaire permet de rompre l'isolement dans lequel sont parfois plongés les bénéficiaires. Le dispositif est générateur de lien social que Familles Rurales s'efforce de faire vivre et de développer en organisant des événements qui rassemblent les chauffeurs et les bénéficiaires (café des bénévoles, sorties, ...)

Le coût financier du dispositif (frais kilométriques, gestion de la plateforme téléphonique notamment) est supporté par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg. Il a reçu pour son lancement le soutien financier de la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.



Motifs des transports	nombre	part %
Rendez-vous médicaux et para-médicaux	311	35,26 %
Accès aux services et aux commerces	188	21,32 %
Rendez-vous administratifs	116	13,15 %
Recherche d'Emploi, rendez-vous RSA, formations	87	9,86 %
Lien avec les familles	50	5,67 %
Accès à d'autres transports (gare, transport en commun, ...)	33	3,74 %
Resto du coeur/ Secours Catholique	13	1,47 %
Autres	84	9,52 %
TOTAL	882	100,00 %

LOISIRS & CULTURE

Activités permanentes : les associations locales et les fédérations départementales proposent de nombreuses activités de loisirs pour les adhérents afin d'occuper leur temps libre tout en favorisant leur épanouissement personnel :

ACTIVITES	nombre de clubs ou associations proposant cette activité	nombre de participants aux activités proposées
Musique, chorale, éveil musical, chant, théâtre, bibliothèque, ludothèque, ...	22	380
Activités physiques et sportives (marche, badminton, tennis, natation, ...)	21	350
Gym, gym douce, stretching, aqua gym	17	540
Danse (country, zumba, hip-hop, folk, salon, ...)	11	220
Loisirs créatifs, bricolage, scrapbooking, peinture, ...	16	180
Clubs Joie de Vivre (aînés), jeux de cartes et de société	9	105
Divers (philatélie, cuisine, anglais, informatique ...)	11	80

Des sorties culturelles et de loisirs : la Fédération propose régulièrement des sorties à caractère culturel, (expositions, concerts, ...) pour des événements sportifs ou des manifestations de loisirs et de découvertes (salons, foires-expos, ...) à ses familles adhérentes.

En 2023, 12 sorties ont été organisées pour 162 participants.

Au 31 décembre 2023, le réseau Familles Rurales des Ardennes emploie 186 salariés, représentant 138,65 ETP (Equivalent Temps Plein), dont la plupart au sein des Associations de Territoires dans le secteur de la Petite Enfance. La très grande majorité (près de 80%) de ces salariés bénéficient d'un contrat CDI, les autres étant sous le statut CCD, en Parcours Emploi Compétences (PEC) ou en apprentissage.

EFFECTIFS du réseau FAMILLES RURALES des ARDENNES au 31 décembre 2023		
	nombre	ETP
Effectifs réguliers	186	138,67
salariés des associations locales CDI	15	8,4
salariés des associations de territoire (CDI et CDD)	128	93,55
salariés de la Fédération départementale (CDI et CDD)	14	16,52
salariés sous contrat aidés PEC (associations et fédération)	18	10,05
apprentis	11	10,15
Effectifs saisonniers	421	20,02
directeurs et animateurs saisonniers/ACM	421	20,02
Métiers recensés	15	
Fiches de paie réalisées par la Fédération en 2023	2960	
Volontaires en service civique (associations et Fédération)	12	8,57

Renforcement du dialogue social

La Fédération départementale et les 7 Associations de territoire ont créé l'**Unité Economique et Sociale Familles Rurales des Ardennes** qui permet d'assimiler plusieurs entités juridiquement distinctes à une seule structure pour l'application du droit du travail et l'approfondissement du dialogue social. C'est au sein de cette U.E.S. que s'exercent notamment la négociation collective, la représentation du personnel, les droits en matière de prévention, d'hygiène et de santé au travail. C'est également au niveau de cette U.E.S. qu'a été institué le **Comité Social et Economique (C.S.E)**. Celui-ci se réunit tous les deux mois et travaille au renforcement du dialogue social et à la prévention des risques.

En 2023, deux nouvelles entités ont rejoint l'Unité Economique et Sociale : l'Association PIX'In (tiers-lieu de Poix-Terron) et l'Association Les Marmousets (Crèche de Charleville-Mézières).

L'accompagnement des associations employeuses

Pôle Social Familles Rurales Grand Est : Ce Pôle assure désormais à l'échelle du Grand Est la gestion de certaines fonctions supports et la charge administrative et réglementaire du réseau Familles Rurales :

- ◆ réalisation de la paie sur une application logicielle unique SILAE
- ◆ mise en place d'un système d'informations de gestion des ressources humaines
- ◆ développement de la politique de formation professionnelle

Fonction employeur : la Fédération des Ardennes continue d'accompagner les associations locales employeuses pour les autres missions non dévolues au pôle social régional. L'accompagnement de la Fédération porte notamment sur :

- ➔ l'aide aux recrutements
- ➔ l'accompagnement juridique des employeurs
- ➔ la définition des besoins en formation

LA POLITIQUE de FORMATION

La formation tout au long de la vie professionnelle constitue un enjeu majeur pour les salariés de nos structures, quels que soient les métiers, les niveaux d'interventions et d'encadrement. Chaque année, la Fédération définit un plan annuel de formation pour les salariés du réseau Familles Rurales des Ardennes. Il peut s'agir de formation pour développer des compétences, aider au maintien dans l'emploi, ou des formations professionnelles qualifiantes. Etre au contact des publics accueillis impose des pratiques, des gestes, des postures et des comportements adaptés à toutes les situations, avec comme fil rouge de nos préoccupations : le bien-être des personnes.

Formation professionnelle	
heures de formation	1288
salariés formés (certains peuvent être concernés plusieurs fois)	88
formations suivies dans le cadre du développement des compétences	49

En 2023, 49 sessions de formations différentes ont été dispensées sur des thématiques très variées, notamment en direction des professionnels de la petite enfance et de l'enfance, sans oublier des formations orientées vers le management, la sécurité ou le secourisme :

Petite Enfance et Enfance

- S'inspirer de la libre exploration éducative pour revisiter ses pratiques
- Snoezelen
- Comment prévenir les « douces violences »
- La nature comme socle pédagogique
- Gérer les conflits avec l'enfant et sa famille
- L'alimentation de 0 à 3 ans
- Développement psychomoteur et alimentation
- Accueillir un enfant en situation de handicap
- Les enfants DYS

Développement personnel et management

- Ecouter avec assertivité
- La gestion des conflits
- Mener un entretien individuel
- Mener un entretien professionnel
- Intelligence émotionnelle
- La communication gestuelle
- L'animation participative
- Prévenir et gérer le stress en situation professionnelle
- Optimiser son efficacité professionnelle

Autres

- Sobriété numérique

Comme les années précédentes, la Fédération a favorisé la formation et le développement des compétences par le dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) qui a permis à 6 personnes d'obtenir un CAP Petite Enfance, ou de devenir Auxiliaire de Puériculture ou Educatrice de Jeunes Enfants.

A ces formations s'ajoutent les séminaires, conférences et regroupements internes au réseau Familles Rurales qui sont autant d'occasions de renforcer les connaissances et les compétences des salariés.

Un accompagnement réel des salariés sous contrat aidé

- ◆ un effort de formation et d'accompagnement par la Fédération et les associations employeurs
- ◆ la transformation réussie de nombreux contrats aidés en CDD ou CDI (pérennisation des postes)
- ◆ la reconnaissance de notre valeur ajoutée dans le dispositif Parcours Emploi Compétences

Le bénévolat est la base de tout engagement associatif. Ce qui fait la richesse des associations, c'est le temps durant lequel les bénévoles s'investissent. Cet investissement personnel est indispensable à la survie de certaines activités, notamment en milieu rural, mais c'est aussi sa valeur ajoutée. Le bénévolat représente « un effet de levier indispensable à la vie associative » et « c'est dans le bénévolat que repose la valeur ajoutée des associations par rapport à d'autres acteurs, publiques ou économiques ».

Certaines activités lourdement touchées lors de crise sanitaire de 2020 ont retrouvé leur niveau d'avant-COVID. Si les pratiquants des activités sont au rendez-vous, certains bénévoles ont déserté le champ du militantisme associatif, par lassitude ou pour se tourner vers d'autres centres d'intérêt (famille, loisirs, activité professionnelle, ...), alors que la relève dans certaines associations n'est pas assurée par les générations suivantes.

Nombre de familles adhérents : le bon niveau d'activité de 2023 a eu un impact sensible sur le nombre de familles adhérentes des associations, puisqu'il repasse pour la première fois depuis 4 ans au-dessus de la barre des 3000 adhérents pour s'établir à **3401** familles adhérentes, niveau qui n'a plus été atteint depuis 2015.

Nombre de familles adhérentes par association	2022	2023	Nombre de familles adhérentes par association	2022	2023
ALLAND HUY ET SAUSSEUIL	17	20	NEUFLIZE	39	40
ARREUX	81	89	PERTHES	4	6
ATTIGNY	101	82	POIX-TERRON Pix'in	0	22
AUBIGNY-les-POTHEES	6	6	POURU SAINT REMY	44	63
AUTRECOURT ET POURRON	85	97	PRIX LES MEZIERES	247	271
AVAUX	17	31	ROUVROY SUR AUDRY	10	19
BAZEILLES	39	55	SAINT ETIENNE A ARNES	35	21
BOULZICOURT	33	43	SAINT GERMAINMONT	48	33
BUZANCY	31	66	SAINT-MENGES	30	52
CHARLEVILLE - Les Marmousets	34	40	SAULCES CHAMPENOISES	27	42
CHATEAU-PORCIEN	58	51	SIGNY LE PETIT	71	87
CHEMERY SUR BAR	66	69	SORBON	6	6
DAMOUZY	45	48	TAGNON	64	57
DEVILLE-LAIFOUR	147	154	THIN LE MOUTIER	51	55
GIVONNE-DAIGNY	74	75	TOURTERON	8	7
GLAIRE	43	41	VILLERS-devant-LE-THOUR	15	39
HAM-les-MOINES	6	8	WARCQ	45	51
JANDUN	5	7	WARCQ (Mam'Emmy)	7	7
JUNIVILLE	45	50	Ardenne Métropole	111	83
LA FRANCHEVILLE	27	30	Ardenne Rives de Meuse	77	62
LA NEUVILLE EN TAF	46	47	Ardenne Thiérache	10	12
LE CHATELET SUR RETOURNE	71	69	Argonne Ardennaise	6	6
LE CHESNE	44	73	Crêtes Préardennaises	263	316
LUCQUY	79	80	Pays Rethélois	46	40
MACHAULT	61	59	Portes du Luxembourg	182	329
MAUBERT-FONTAINE	55	57	Vallées et Plateau d'Ardenne	118	194
MONTHERME	27	34	Autres	6	0
			TOTAUX	2 913	3 401

Conseil d'administration au 1er janvier 2024

	Fonction au Bureau	Attributions
Fanny MAHAUT	Présidente	
William LEGROUX	Vice-Président	
Ginette CORNET	Vice-Présidente	Chargée de la Vie Associative
François MAGUIN	Vice-Président	Chargé des Infrastructures et des Projets
Violette GENNESSEAUX	Vice-Présidente	Chargée de l'Enfance et de la Jeunesse
Laurence ROBQUIN	Trésorière	
Anne PINHO	Secrétaire	
Nadine BILET		
Jocelyne BERNET		
Jill LABILLOIS		
Cécile CHABOT		
Jackie GOTTERI		

Garant des orientations et des décisions prises par l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration participe à la bonne administration de la Fédération et veille à la cohérence des rôles de la Fédération, des Associations de Territoires et des Associations locales.

Il s'est réuni à 8 reprises en 2023.

L'Assemblée générale s'est tenue quant à elle le 20 juin 2023, à Poix-Terron, en présence d'une centaine de personnes, représentants des associations locales et des partenaires extérieurs.

Congrès national Familles Rurales

Une imposante délégation des Ardennes, responsables associatifs bénévoles et salariés, a participé au Congrès national du Mouvement Familles Rurales à Metz les 14 et 15 octobre 2023 et qui a rassemblé plus de 1200 personnes des 80 fédérations départementales et régionales ainsi que les partenaires publics et privés (Etat, organismes publics, collectivités territoriales, entreprises, fondations...).

Permettre la rencontre, le partage des savoirs et des expériences, les échanges et la mise en oeuvre de projets collectifs était l'ambition de ce grand rendez-vous.

Sur le thème "**Transformer nos vies, réinventer nos territoires** », le Congrès 2023 entendait relever le défi des transitions en engageant l'ensemble du Mouvement et toutes ses parties prenantes dans la transformation profonde de nos vies et de nos territoires.

S'inspirer, s'engager, agir : comment faire société, faire ensemble, faire autrement pour se nourrir, se déplacer, travailler, fabriquer, s'épanouir, s'émanciper ? Le Congrès a amené une extraordinaire mobilisation, un engagement éclairé et a mis à l'honneur les territoires ruraux et les femmes et les hommes qui les font vivre.

Ce Congrès a marqué le début d'une nouvelle dynamique de mobilisation collective, où nous devons toutes et tous redoubler d'efforts pour amplifier nos actions et réussir la transition écologique et solidaire.

PARTENAIRES

La plupart des actions engagées par Familles Rurales font l'objet d'un financement par l'Etat, les collectivités territoriales et par les établissements publics au travers d'appels à projets (AAP) ou à manifestation d'intérêts (AMI), sans oublier les Fondations, de plus en plus nombreuses à soutenir les initiatives du secteur associatif. Que ces partenariats soient de nature financière ou opérationnelle, ils sont indispensables à la réussite des projets conduits par la Fédération et les associations locales.

Fonctionnement								
Petite Enfance								
Enfance								
Jeunesse								
OnDitCap et OnPrendLeRelais								
Seniors								
Tiers-lieu								
Inclusion numérique								
Mobilité solidaire								



Familles Rurales des Ardennes
Fédération départementale
rue Paulin Richier La Croisette
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
fd.ardennes@famillesrurales.org
03.24.37.60.45